

GRANDE CAUSE

La vie A'dorée

Mobilisons-nous face aux cancers pédiatriques

OXYG'HEM 2024 soutient La Vie A'dorée

QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Depuis 2020, La Vie A'dorée s'est fixée pour objectif de sensibiliser le public et d'aider la **recherche sur les cancers pédiatriques**. Celui-ci touche 2 500 enfants chaque année et 20% des cancers n'ont toujours pas de traitement. L'association s'est créée après le décès d'Anna, 3 ans, des suites d'une tumeur cérébrale.

LES ACTIONS MISES EN PLACE

En 2023, La Vie A'dorée a concentré son action sur les recherches autour des tumeurs solides de l'enfant résistant aux traitements au sein du Centre Oscar Lambret de Lille. Trois robots éducatifs ont également été financés à hauteur de 9 500€ pour permettre aux élèves de maternelle, primaire et collège de développer leurs compétences scolaires au sein de la classe du Centre Oscar Lambret. Depuis la création de l'association, ce sont plus de 27 000€ qui ont été récoltés grâce aux dons et aux partenaires.

Le 9 mai prochain, vous courrez aussi pour soutenir La Vie A'dorée afin d'accompagner les malades, faire avancer la recherche et reculer le cancer !

Contact La vie A'dorée
Site : www.lavieadoree.com
Mail : lavieadoree@gmail.com
Facebook « Association La vie A'dorée »
Instagram « @associationlavieadoree »

20
TERRE
DE JEUX
24

Oxyg'hem labellisé Terre de Jeux 2024

C'est dans la dynamique des Jeux Olympiques, accueillis à Paris cet été, que s'inscrit le label Terre de Jeux 2024.

Il traduit la volonté des villes labellisées d'associer le plus grand nombre à cet événement populaire, rendez-vous planétaire qui associe performances et fraternité, exploits et fair-play, efforts et persévérance... ainsi que bien d'autres qualités humaines ! Oxyg'hem labellisé Terre de Jeux, constitue ainsi l'étape hémoise des dernières semaines précédant l'ouverture de la compétition olympique. Oxyg'hem porte en effet une conception du sport qui se veut fédératrice, familiale, ouverte à la compétition tout comme aux amateurs, aux performances comme à la décontraction, à la fête et à la bonne humeur !

À l'heure où la promotion de l'activité physique et sportive accède au rang de Grande Cause Nationale, Oxyg'hem est aussi une invitation à sauter le pas, et une incitation à se mettre au sport !

Les JO offrent au regard de chacun un panel exceptionnel de disciplines que chacun est ensuite libre de découvrir à son rythme et en fonction de ses capacités ! Les courses d'Oxyg'hem sont une première occasion de s'initier à une pratique régulière...

Rejoignez la grande famille du sport !

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Inscription en ligne sur oxyghem.fr

Inscription en ligne jusqu'au 6 mai inclus (Surcoût de 0,83€).

En mairie de Hem :

jusqu'au 7 mai aux horaires d'ouverture de la mairie du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 8h30 à 12h.

Ouverture exceptionnelle de la Mairie de Hem

- Lundi 6 mai de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
- Mercredi 8 mai de 8h30 à 18h.

Par courrier :

avant le samedi 4 mai 2024.

Sur place (site Diligent) : Inscription le jeudi 9 mai :

- 7h30 à 9h pour la marche nordique (majoration de 3€)
- 7h30 à 9h30 pour le 800m (gratuit)
- 7h30 à 10h pour le 10km (majoration de 3€).

! Attention

Aucune inscription le 9 mai pour les courses des 1,5 km et 5 km. L'inscription sera prise en compte si le bulletin est dûment rempli avec les pièces obligatoires.

Règlement des courses

Consultable sur le site de la course www.oxyghem.fr

RETRAIT DES DOSSARDS

Le mercredi 8 mai en Mairie de Hem de 8h30 à 18h, NON STOP. Le jeudi 9 mai sur le site Diligent à partir de 7h30.

EXTRAIT DU RÈGLEMENT

Article 4 – LICENCE, CERTIFICAT MÉDICAL ou QUESTIONNAIRE DE SANTÉ (UNIQUEMENT POUR LES MINEURS)

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants à l'organisateur :

- d'une licence Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Running délivrée par la FFA, ou d'un « Pass'J'aime Courir » délivré par la FFA et complété par le médecin, en cours de validité à la date de la manifestation. (Attention : les autres licences délivrées par la FFA (Santé, Encadrement et Découverte ne sont pas acceptées), ou d'une licence sportive, en cours de validité à la date de la manifestation, sur laquelle doit apparaître, par tous moyens, la non contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition et délivrée par une des fédérations suivantes: Fédération des clubs de la défense (FCD), Fédération française du sport adapté (FFSA), Fédération française handisport (FFH), Fédération sportive de la police nationale (FSPN), Fédération sportive des ASPTT, Fédération sportive et culturelle de France (FSCF), Fédération sportive et gymnique du travail (FSGT), Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP),

- ou pour les majeurs d'un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an à la date de la compétition,

ou de sa copie. Aucun autre document ne peut être accepté pour attester de la possession du certificat médical

- ou pour les mineurs : le sportif et les personnes exerçant l'autorité parentale renseignent conjointement un questionnaire relatif à son état de santé dont le contenu est précisé par arrêté conjoint du ministre chargé de la santé et du ministre chargé des sports. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le sportif mineur attestent auprès de la fédération que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. À défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport ou de la discipline concernée datant de moins de six mois.

Les licences étrangères ne sont pas acceptées. Les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ou de la course à pied en compétition, même s'ils sont détenteurs d'une licence compétition émise par une fédération affiliée à World Athletics. Ce certificat doit être rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

RÈGLEMENT COMPLET SUR WWW.OXYGHEM.FR

20
TERRE
DE JEUX
24

OXYG'HEM
LES COURSES DE HEM

27^e ÉDITION

JEUDI
9 MAI
2024



VILLE
DE HEM

Région
Hauts-de-France

Nord
LE DÉPARTEMENT 59500

MEL MÉTROPOLE
EUROPÉENNE DE LILLE

FFA
REGIONAL

OMs

Sarbacane

CLAISSE
ENVIRONNEMENT

LA BOLLANGÈRE
Mathieu
LA PATISSÈRE

E.Leclerc
wattvilles

INFOS PRATIQUES

Départs et arrivées des courses

Parvis du site Diligent
Avenue Laënnec à Hem.

Horaires des courses

1,5 Km : **9h**
5 Km : **9h15**
Marche nordique (5Km) : **9h30**
800 m : **10h**
10 Km : **10h30**
Parade des coureurs déguisés à **9h50**.

Échauffement et récupération

Animés par des professionnels avant le départ du 10 km et à l'arrivée.

Challenge Déguisement

Oxyg'Hem se court aussi déguisé. Prix spécial pour les meilleurs déguisements. À vos costumes !

Musique sur le parcours

Votre course égayée par des groupes de musique.

Sur le site

• Village animations : jeux gonflables, stands pour enfants,

• Vestiaires, consignes et douches.

Pour accéder à la course

Depuis A22 - N227 :
Sortie Roubaix, Wattrelos, Hem et suivre l'itinéraire courses Oxyg'Hem.



Zone de stationnement
Parking de l'École Nationale de Police (rue Joseph Dubar, Roubaix). « Stationnement surveillé »

Plan vigipirate

Le stationnement et la circulation sont interdits sur les parcours.



Éco-responsable
Des conseils simples pour adopter une attitude éco-responsable.

- **Jetez les gobelets** dans les zones de déchets prévues. Respecter la nature.
- **Privilégiez le covoiturage** pour vous rendre sur le site de la course.
- **Venez à Vélo**, un parking est à votre disposition sur le site.

T-shirts

Dès 12h sur le podium. 1 T-Shirt offert à chaque participant des 1,5 km, 5 km, 10 km et marche nordique (Après la course sur présentation du dossard).

Primes et remise des prix

Pour le classement scratch du 10km.
1er: 550€ / 2e: 400€ / 3e: 300€.

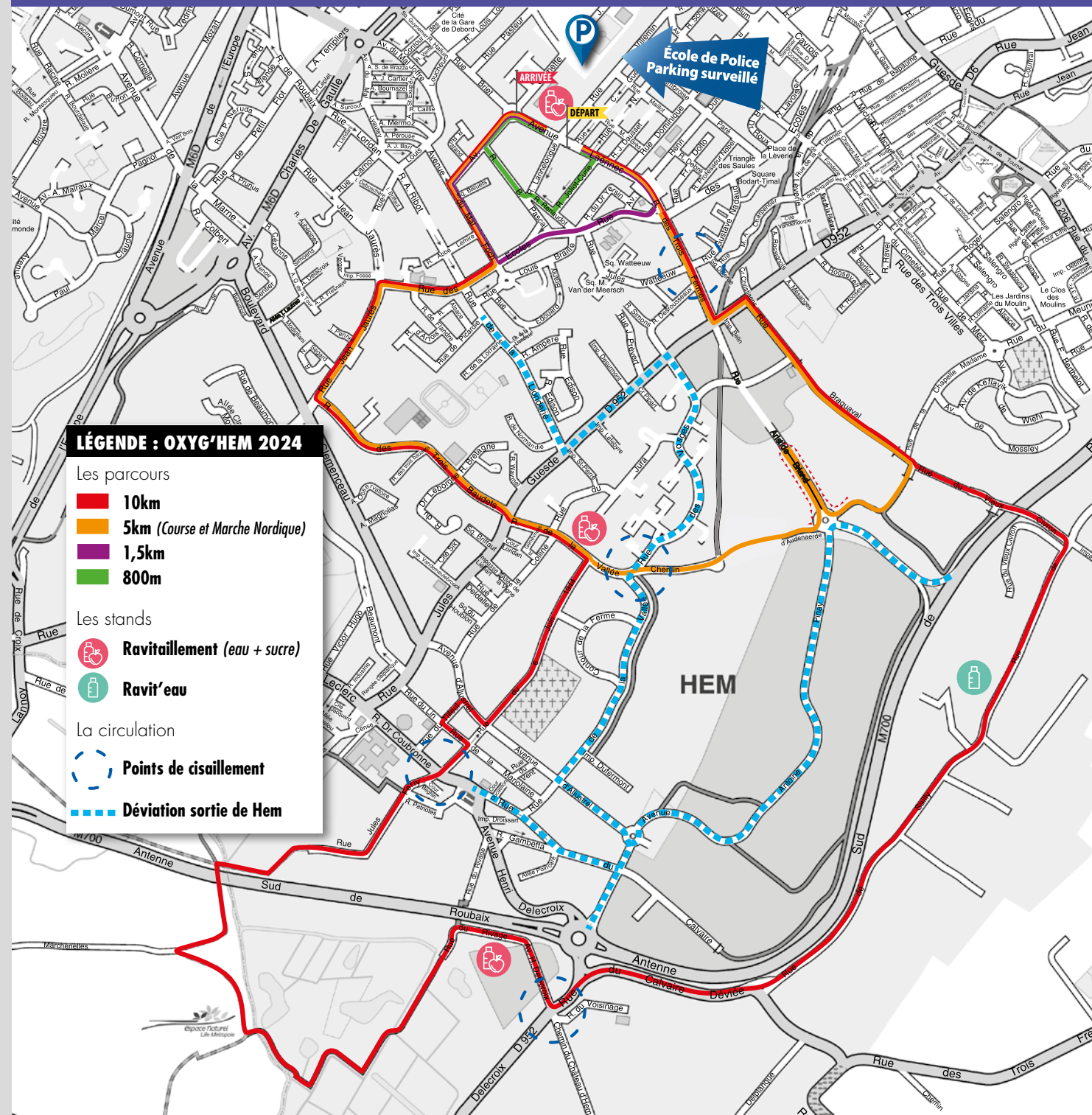
Tombola

Nombreux lots à gagner voyage,...

(Présence obligatoire)
Règlement disponible sur www.oxyghem.fr

Inscrivez-vous à la newsletter www.oxyghem.fr

PARCOURS



LÉGENDE : OXYG'HEM 2024

- Les parcours
10km (Red line)
5km (Course et Marche Nordique) (Orange line)
1,5km (Purple line)
800m (Green line)
- Les stands
Ravitaillement (eau + sucre) (Red icon)
Ravit'eau (Green icon)
- La circulation
Points de cisaillement (Blue dashed line)
Déviation sortie de Hem (Blue dashed line)

BULLETIN D'INSCRIPTION

N° DOSSARD

ÉCRIRE LISIBLEMENT

Nom : _____
Prénom : _____
Date de naissance : _____ Né-e après 2006, autorisation parentale exigée
Sexe: MASCULIN FÉMININ
Nationalité: Française Autre précisez: _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Ville : _____
Tél: _____ Mail : _____
 Je souhaite recevoir la newsletter d'Oxyg'Hem.
N° de Licence Club d'athlétisme: _____
Nom du Club: _____

Je participe au : (Remplir 1 bulletin par course)		
<input type="checkbox"/> 1,5 km (à 9h)	3€	Catégorie Poussins U12 (Âge min. 10 ans)
<input type="checkbox"/> 5 km (à 9h15)	5€	Catégorie Minimes U16 (Âge min. 14 ans)
<input type="checkbox"/> 5 km Marche nordique Non Chronométrée (à 9h30)	7€	Ouverte à tous, sans classement (majoration de 3€ pour les inscription le jour J)
<input type="checkbox"/> 800 m (à 10h)	Gratuit	Sans classement officiel et sans limite d'âge, pas de pièces obligatoires.
<input type="checkbox"/> 10 km licencié FFA (10h30)	8€	Catégorie Cadets U18 (Âge min. 16 ans)
<input type="checkbox"/> 10 km non-licencié (10h30)	10€	(majoration de 3€ pour les inscription le jour J)

Pièces obligatoires à fournir (aucun dossard ne sera délivré sans ces documents)
Je joins: une copie de ma licence. **OU** mon certificat médical. **OU** mon questionnaire de santé (mineur uniquement)
 Ci-joint mon règlement de _____ Chèque « Régie Sport » Espèces CB

Pour les mineurs, autorisation parentale exigée:
Je soussigné-e M. ou M^{me} _____
représentant légal autorise leur enfant mineur _____
à participer aux courses Oxyg'Hem qui auront lieu à Hem le 9 mai 2024.

J'autorise, conformément à l'article 9 du code civil, La Ville de Hem à publier sans contrepartie de rémunération les documents photographiques, vidéos et résultats sur lesquels j'apparais ou apparaît mon enfant mineur(e) ci-dessus nommé(e) dont j'atteste être le(a) représentant(e) légal(e). Sous quelque forme que ce soit (édition, pages internet, affichage, expositions, projection) dans les limites du respect dû à tout individu de son intégrité physique, intellectuelle et morale. Je prends note que je pourrai, à tout moment, annuler ce consentement en adressant un courrier recommandé avec accusé de réception à la ville de Hem. L'annulation d'autorisation prendra effet quatre jours après enseignement du pli recommandé par le service.

Je m'engage à prendre connaissance du règlement de l'épreuve sur votre site oxyghem.fr. Envoi par la poste avant le 4 mai 2024: **Oxyg'Hem Mairie de Hem 42, rue du Général Leclerc - BP 30001 HEM** ou déposer en mairie jusqu'au 8 mai 2024.

Signature obligatoire pour tous ou du représentant légal pour les mineurs